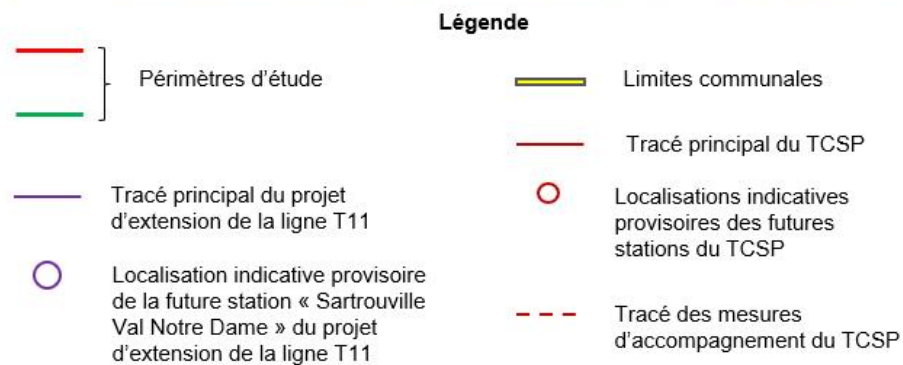
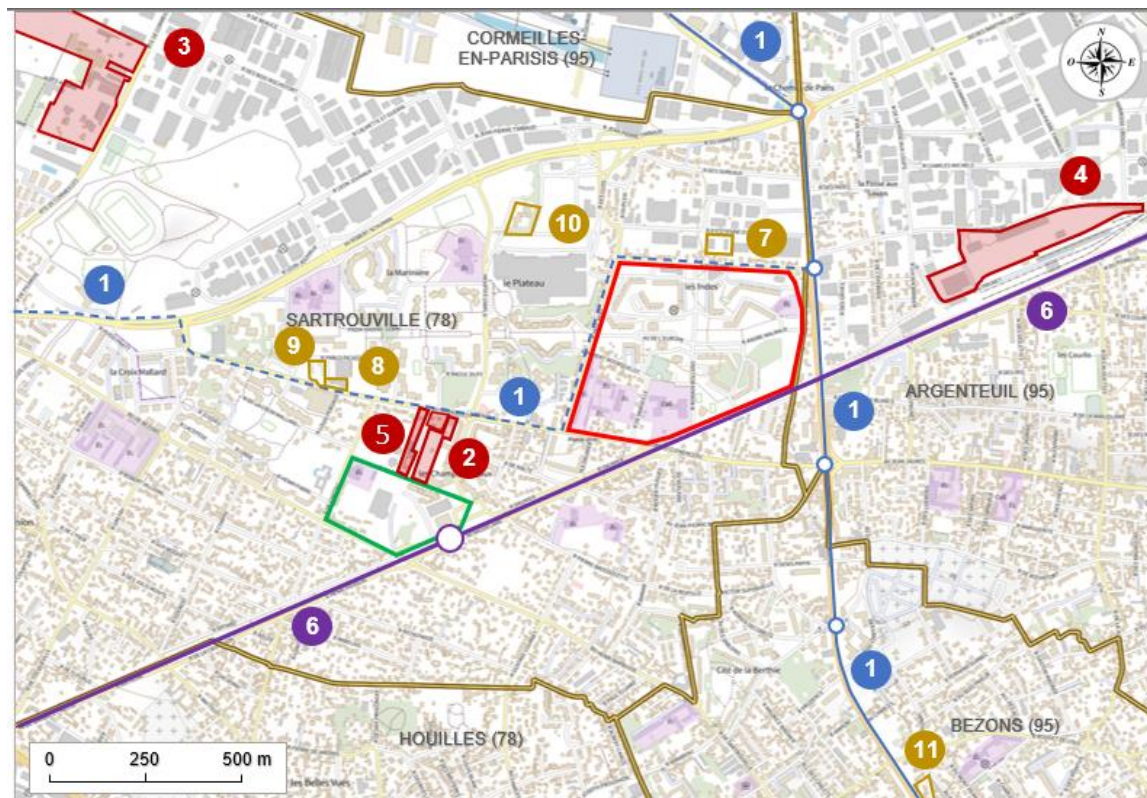


D - Les projets identifiés dans l'environnement du site propres à faire évoluer le tissu urbain du secteur

Afin de pouvoir la réutiliser pour les besoins de la présente étude d'impact dans l'appréciation notamment des effets du projet qui en constitue l'objet, cette liste a été définie en tenant compte du champ des projets à prendre en compte pour l'appréciation des effets cumulés tel que celui-ci est défini au §. II alinéa 5 e) de l'article R.122-5 du Code de l'Environnement (CE). Par souci d'exhaustivité, cette liste a été enrichie par des projets qui ne rentrent pas dans ce champ de façon stricte. Ainsi, une étude des rubriques des sites Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (D.R.I.E.A.T.) Ile-de-France (ex-Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (D.R.I.E.E.)), de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (M.R.A.E.) d'Ile-de-France et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (C.G.E.D.D.) consacrées aux dossiers de demandes d'examen au cas par cas et aux études d'impacts portant sur des projets sur lesquels elles ont eu, en tant qu'Autorité Environnementale (AE), à rendre un avis a été réalisée. Ont également pris en compte des projets qui n'ont fait l'objet ni d'une étude d'impact, ni d'une demande d'examen au cas par cas.

Localisation indicative de l'ensemble des projets identifiés dans l'environnement du site



Projets identifiés au titre du R.122-5 du CE

N°	Nom du projet
1	Projet TCSP « Bus Entre Seine »

Projets objets d'une demande d'examen au cas par cas

N°	Nom du projet
2	Projet EMERGENCE
3	ZAC des Trembleaux II
4	Création d'un atelier maintenance et aménagement de voies de service à Val Notre Dame
5	Construction d'un ensemble immobilier

Projets d'infrastructure objets d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet
6	Projet d'extension vers l'ouest de la ligne T11 Express

Projets immobiliers objets d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet
7	Programme AZUR
8	Programme SQUARE
9	Programme Le PLAZA 2
10	Résidence sociale
11	Programme PRISME

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

Remarque : Les recherches ont été menées au sein du périmètre d'étude représentée par la cartographie ci-jointe laquelle définit une aire d'une superficie totale d'un peu moins de 800 ha.

Liste détaillée des projets identifiés aux abords du site tels que définis strictement par l'article R.122-5 du Code de l'Environnement

N°	Nom du projet (références de la décision de l'Autorité Environnementale)	Nature / Destination / SDP (en m²)	Localisation	Livraison prévisionnelle	Etat d'avancement courant Janvier Janvier 2024
1	Projet de TCSP « Bus Entre Seine »* (Décision MRAe 2021-1687 du 03/06/2021)	Aménagement de voies réservées aux bus et de mesures d'accompagnement permettant d'améliorer le service, et notamment les temps de parcours et la régularité des bus (aménagement de stations, priorité aux feux, reprise de certains carrefours, etc).	ARGENTEUIL, BEZONS, CORMEILLES-EN-PARISIS (95) et SARTROUVILLE (78)	Avant 2030	Travaux non commencés (Démarrage des travaux envisagés fin 2022-début 2023)

* L'avis rendu porte également sur la mise en compatibilité des P.L.U. des communes concernées par ce projet à savoir ARGENTEUIL, BEZONS, CORMEILLES-EN-PARISIS (95) et SARTROUVILLE (78). Il convient de préciser que le projet de TCSP avait fait l'objet au préalable d'une demande d'examen au cas par cas (référence d'enregistrement : F01119P0292, demande réceptionnée complète le 30 décembre 2019). Par décision n°DRIEE-SDDTE-2020-025 en date du 3 février 2020, la D.R.I.E.E. avait finalement demandé la réalisation d'une évaluation environnementale (dont l'étude d'impact qui en constitue le rapport et sur laquelle a porté cet avis de 2021).

Liste détaillée des projets dispensés d'étude d'impact après examen au cas par cas

N°	Nom du projet (références de la décision de l'Autorité Environnementale)	Nature / Destination / SDP (en m²)	Localisation	Livraison prévisionnelle	Etat d'avancement courant Janvier 2024
2	Projet EMERGENCE (Décision DRIEE-SDDTE-2016-123 du 11/08/2016)	Projet de construction d'environ 11 600 m² de logements (140 logements en accession et 50 logements sociaux) et environ 1 250 m² de locaux vides d'activités et de services (220 places de stationnement) / constructions R+5 sur un niveau de sous-sol.	Rue de Thann / Avenue Georges Clémenceau SARTROUVILLE (78)	A partir du 3 ^{ème} trimestre 2021	Travaux terminés
3	ZAC des Trembleaux II (Décision DRIEE-SDDTE-2013-128 du 29/07/2013)	Création de la ZAC des Trembleaux II intégrant un programme de 21 000 m² de SdP totale d'activités économiques et la création de 2 voies de circulation sur une emprise globale d'environ 6,6 ha.	SARTROUVILLE (78)	Avant 2030	Travaux non commencés
4	Création d'un atelier maintenance et aménagement de voies de service à Val Notre Dame (Décision CGEDD n° F-011-18-C-0073 du 29/10/2018)	Projet comportant les aménagements suivants : - un atelier de maintenance : superficie d'environ 4 000 m², couvert, chauffé et ventilé, comprenant 3 voies (correspondant à une longueur totale de 750 ml environ); - un bâtiment TEF (Tour En Fosse) : superficie d'environ 300m² avec une longueur de voie d'environ 260 ml ; - un bâtiment de nettoyage : superficie d'environ 300m² ; - deux voies de maintenance pour le nettoyage des rames, correspondant à un total de 420 ml ; - une voie tiroir permettant d'alimenter les installations ferroviaires d'une longueur de 200 ml ; - voies de raccordement d'environ 400 ml.	ARGENTEUIL (95)	Fin 2024	Travaux en cours
5	Construction d'un ensemble immobilier (Décision DRIEAT-SCDD n°F01122P0024 du 04/03/2022)	Démolition et construction d'un ensemble immobilier comprenant 3 bâtiments immobiliers de type R+4+C sur deux niveaux de sous-sol comprenant 212 places de parkings sur une surface de 6 907m² Construction de 212 nouveaux logements d'une surface habitable de 12 918m² (Bouygues immobilier)	Rue de Thann / Avenue Georges Clémenceau SARTROUVILLE (78)	Non indiqué	Travaux non commencés

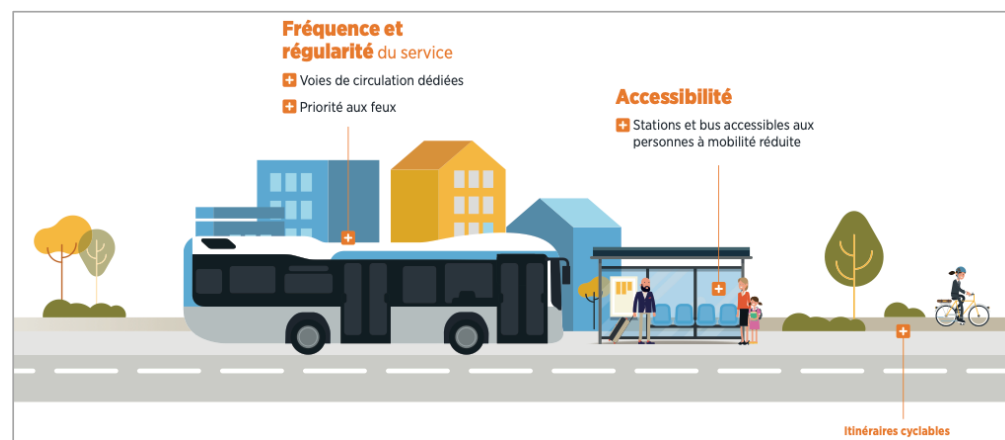
a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

Liste détaillée des projets d'infrastructure n'ayant fait l'objet (à ce jour) d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet)	Localisation	Livraison prévisionnelle	Etat d'avancement courant Juillet 2024
6	Projet d'extension vers l'ouest de la ligne T11 Express	EPINAY-SUR-SEINE (93), ARGENTEUIL 95, SARTROUVILLE (78)	2027	Travaux non commencés

Le projet de TCSP « Bus Entre Seine » (projet n°1 de la liste ci-avant) a pour objectif d'améliorer la desserte en bus du territoire parcouru, et notamment les liaisons entre la station « Pont de Bezons » aujourd'hui desservie par la ligne de Tramway T2 et les gares ferroviaires d'ARGENTEUIL, SARTROUVILLE et CORMEILLES-EN-PARISIS.



Calendrier Prévisionnel

- 2018 : Concertation
- 2021 : Enquête publique
- 2022 : Déclaration d'utilité publique / Avant projet / Démarrage des travaux

Chiffres-Clés

Plus de 8 km de voies dédiées aux bus	Près de 20 stations réaménagées	4 communes desservies	2 départements traversés
---	---	---------------------------------	------------------------------------

Source : Site Internet de « Ile-de-France Mobilités » (ex-STIF) et Formulaire de demande d'examen au cas par cas déposée auprès de l'Autorité Environnementale

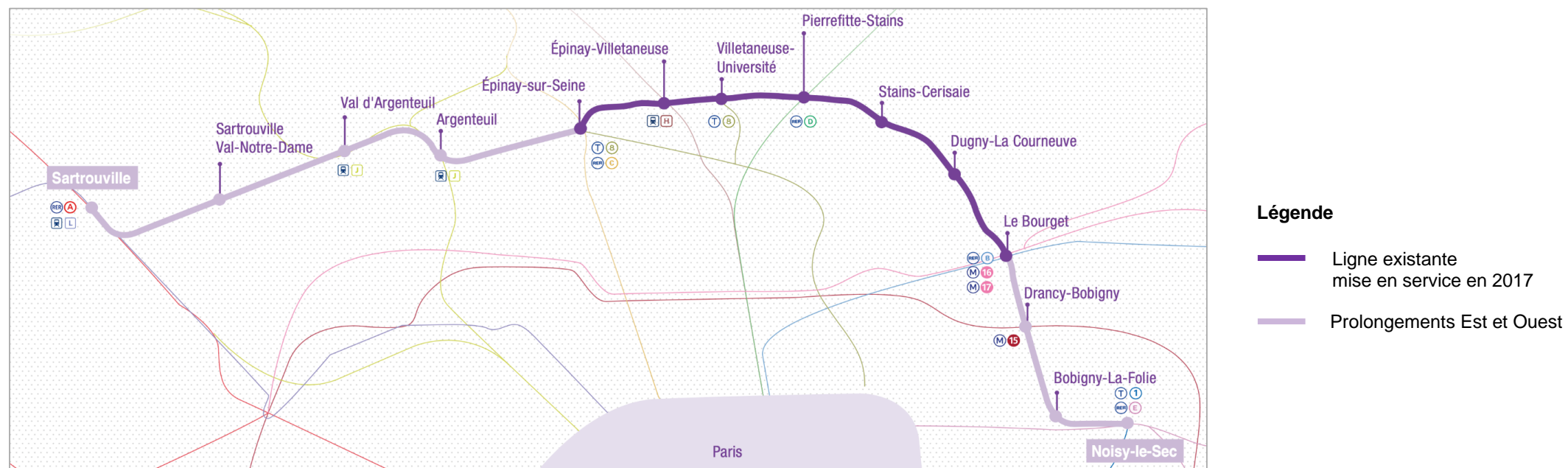
La ligne T11 Express existante, reliant sur environ 11 km les communes d'EPINAY-SUR-SEINE à l'ouest et LE BOURGET à l'est (toutes deux situées dans le département de Seine-Saint-Denis), a été mise en service en Juillet 2017.

Comme le montrent les illustrations ci-après, aux termes des extensions projetées à l'ouest (en direction de SARTROUVILLE depuis EPINAY-SUR-SEINE) et à l'est (en direction de NOISY-LE-SEC depuis LE BOURGET), **la future ligne de tram-train T11** ainsi prolongée (ou anciennement « Tangentielle légère Nord ») définira un tracé en rocade au nord de PARIS d'une longueur d'environ 28 km.

Elle sera en correspondance avec de nombreuses autres lignes de transports en commun existantes ou en projet à savoir les lignes 1 et 8 du réseau de tramway, les lignes des réseaux RER et Transilien A, B, C, D, E, H et J, la future ligne T Zen 3 et les futures lignes de métro 15, 16 et 17 issues du Grand Paris Express.

Selon les indications fournies par Ile-de-France Mobilités (ex-STIF), elle permettra de rejoindre NOISY-LE-SEC et SARTROUVILLE (d'un bout à l'autre de ce tracé) en 35 mn environ contre 1h30 actuellement. Elle devrait, selon les estimations fournies, permettre de transporter jusqu'à 250 000 personnes par jour.

Tracé de la section de la Tangentielle Nord exploitée depuis mi-2017 et indications de ses extensions projetées

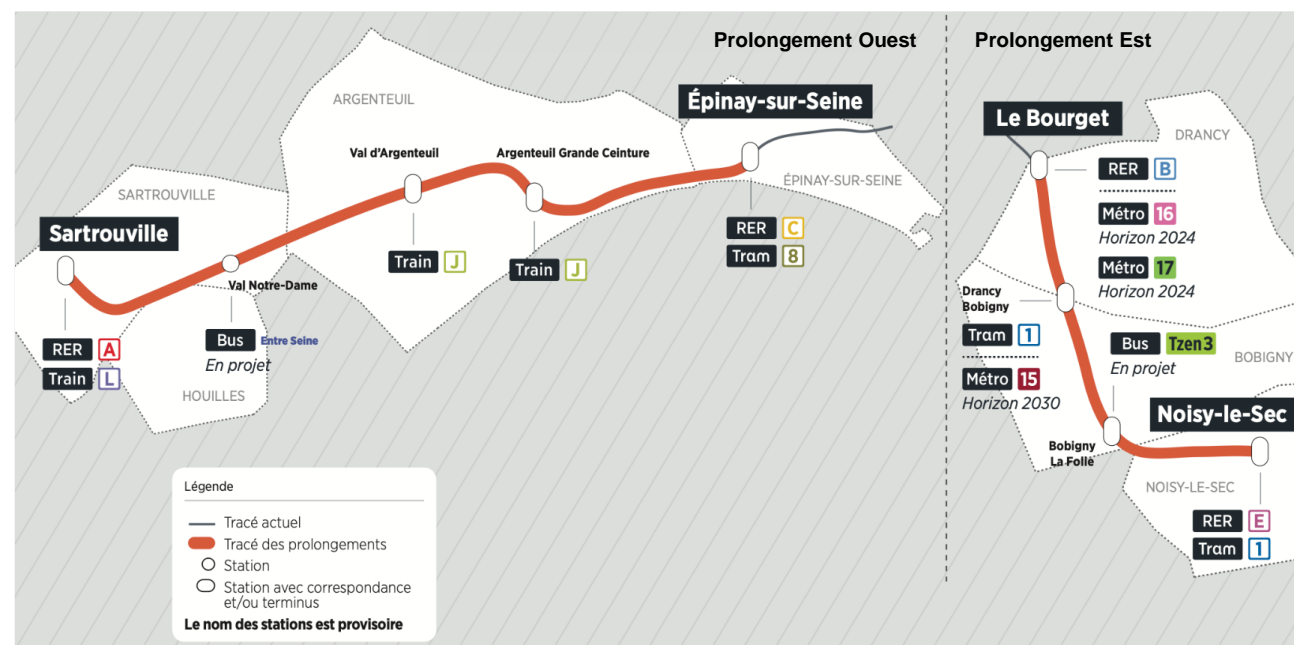


Source : Plaquette de présentation du projet de Tangentielle Nord, Région Ile-de-France / Ile-de-France Mobilités / SNCF

S'agissant du prolongement vers l'est, depuis LE BOURGET jusqu'à NOISY-LE-SEC (sur une longueur d'environ 5,5 km), qui accueille déjà les ateliers de maintenance, sa mise en service est prévue à l'horizon 2024 (les travaux correspondants n'ont cependant pas encore débuté).

S'agissant du prolongement vers l'ouest, depuis EPINAY-SUR-SEINE jusqu'à SARTROUVILLE (sur une longueur d'un peu plus de 11 km), la Présidente de la Région Ile-de-France et de France Mobilités a réaffirmé, début 2020, sa volonté d'inscrire le projet au prochain contrat de plan Etat-Région 2020-2025. Espérée initialement pour 2017, la mise en service de ce prolongement (et donc la réalisation de l'ensemble de la ligne T11 prolongée vers l'est et vers l'ouest) est **désormais évoquée pour 2027**.

Parmi les nouvelles stations prévues dans le cadre du projet de prolongement de la ligne existante vers l'ouest, une nouvelle station serait aménagée en bordure du périmètre de couleur verte du projet d'aménagement de la Cité des Indes objet du présent dossier (cf. l'illustration intitulée « Localisation indicative de l'ensemble des projets identifiés dans l'environnement du site » jointe précédemment). A ce stade, cette nouvelle station, localisée dans le secteur boulevard de Bezons / boulevard Henri-Barbusse, porte le nom de « Sartrouville Val Notre Dame ».



Liste détaillée des projets immobiliers n'ayant fait l'objet d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet)	Nature / Destination / SDP (en m²)	Localisation	Livraison prévisionnelle	Etat d'avancement courant Juillet 2021
7	Programme AZUR	Démolition préalable de bâtiments d'activité et construction de 103 logements (environ 6 100 m² de SdP) dont 26 logements locatifs sociaux prévus pour le relogement de familles résidant dans la Cité des Indes et dont le logement est destiné à être démoli	14-22 rue d'Estienne d'Orves SARTROUVILLE	2 ^{ème} trimestre 2021	Terminé
8	Programme SQUARE	Construction de 62 logements et 7 commerces (NEXITY)	143 avenue du Général DE GAULLE SARTROUVILLE	3 ^{ème} trimestre 2022	Terminé
9	Programme Le PLAZA 2	Construction de 2 résidences de 45 et 47 logements (NEXITY)	143 avenue du Général DE GAULLE SARTROUVILLE	4 ^{ème} trimestre 2022	Terminé
10	Résidence sociale	Démolition préalable d'un foyer de travailleurs migrants de 286 chambres et construction d'une résidence sociale de 283 logements (environ 6 750 m² de SdP)	Rue Saint-Exupéry SARTROUVILLE	2023-2024	Terminé
11	Programme PRISME	Construction de 95 logements	114 avenue G. Péri BEZONS	4 ^{ème} trimestre 2021	Terminé

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

Programme AZUR



Programme Le Plaza



Programme PRISME



La phase 1 du projet de Bouygues Immobilier du projet d'aménagement de la Cité des Indes :

La phase 1 du projet fait partie du projet global qui a déjà fait l'objet d'une étude d'impact a débuté. Cependant, En raison de la planification, il est prévu que les travaux de la phase 1 ainsi que ceux de la phase 2 se chevauchent.

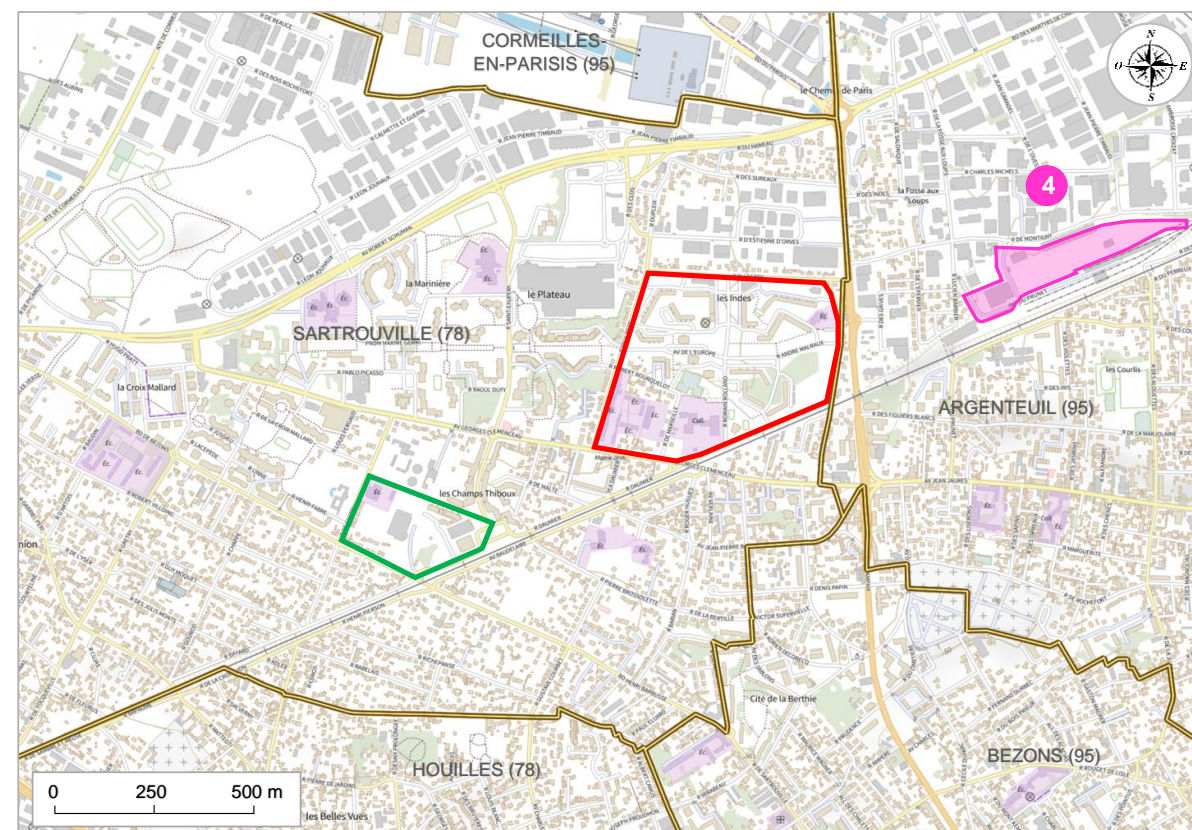
Durant ce chevauchement, Pour la phase 1, les activités de la phase 1 ne seront plus liées à des travaux de gros œuvre (terrassement, construction des bâtiments), mais plutôt à une phase de finition, entraînant ainsi moins de perturbation en termes de circulation, de nuisances sonores ou d'émissions de poussières. En revanche, cela ne sera pas le cas de la phase 2 du projet forcément le cas pour les autres périodes de chevauchement de phase.

Ainsi, il y aura des effets cumulés des deux phases entre les différentes phases pouvant concerner la circulation avec le passage de camions et de véhicules pour les travaux des deux phases ainsi que le bruit issu des chantiers.

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

Compte tenu de ces différentes informations, il est possible, comme l'illustre l'image ci-dessous, de faire état du « scénario de référence » prenant en considération parmi les différents projets identifiés dans l'environnement du site seulement ceux pour lesquels les travaux sont actuellement en cours. Cette situation est également dénommée dans le présent document « situation actuelle » ou « situation n°1 ».

Illustration de la « Situation de référence » (Situation n°1) - Etat du site et de son environnement actuellement



Projets objets d'une demande d'examen au cas par cas

N°	Nom du projet
4	Création d'un atelier maintenance et aménagement de voies de service à Val Notre Dame

Sur l'illustration jointe, sont repérés les projets en cours de travaux, pour chacune des deux catégories de projets identifiés à ce stade, au moyen d'une seconde couleur par rapport à leur couleur de référence. Ainsi :

- les « projets dispensés d'étude d'impact » disposant de la couleur bordeaux comme couleur de référence (cf. précédemment) sont repérés avec la couleur rose ;

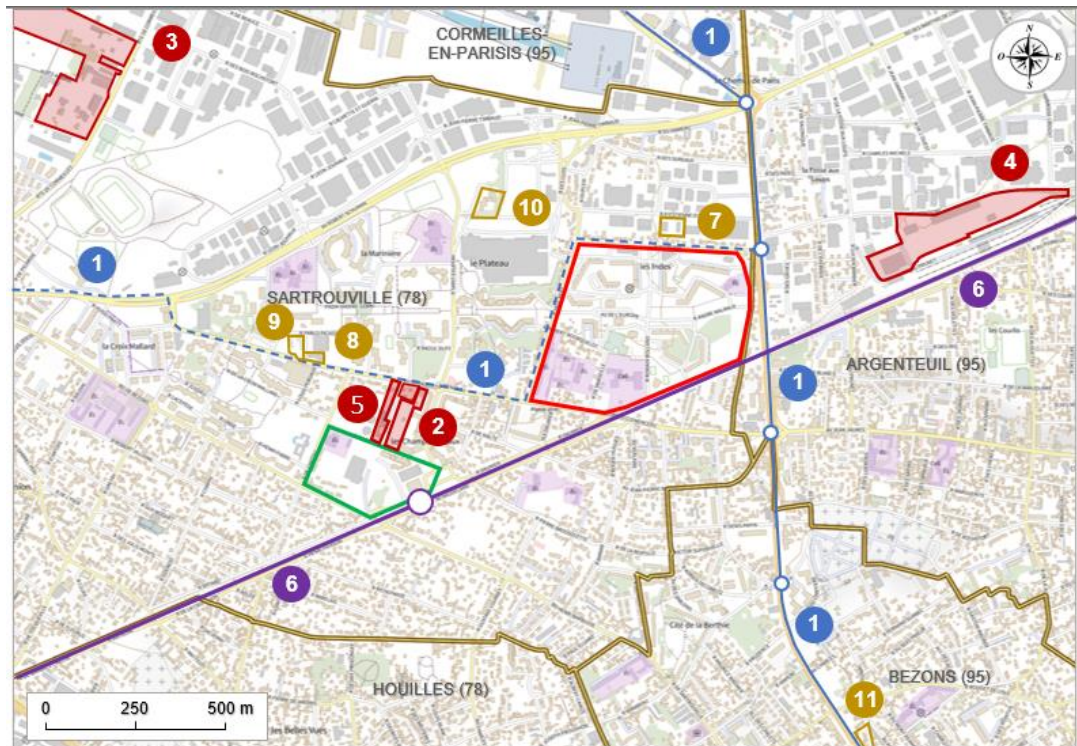
Les travaux de la phase 1 sont également à prendre en compte dans le cas où les plannings opérationnels se superposent.

Légende

- } Périmètres d'étude
- }
- Limites communales

Les informations figurant dans les tableaux joints précédemment permettent également de faire état d'une situation établie à l'horizon de la livraison prévisionnelle de l'ensemble de l'opération d'aménagement objet de la présente étude d'impact, soit à l'horizon 2030, **SANS** que celle-ci ne soit effectivement réalisée. Illustrée ci-dessous cette situation, dite « Situation au fil de l'eau » (ou bien encore situation n°2), fait apparaître l'état d'avancement à cet horizon des différents projets identifiés dans l'environnement du site.

Illustration de la « Situation au fil de l'eau » (situation n°2) - Etat du site et de son environnement à l'horizon 2030 **SANS** l'opération d'aménagement



Légende

- Périmètres d'étude
- Tracé principal du projet d'extension de la ligne T11
- Localisation indicative provisoire de la future station « Sartrouville Val Notre Dame » du projet d'extension de la ligne T11
- Tracé principal du projet d'extension de la ligne T11
- Localisation indicative provisoire de la future station « Sartrouville Val Notre Dame » du projet d'extension de la ligne T11
- Limites communales
- Tracé principal du TCSP
- Localisations indicatives provisoires des futures stations du TCSP
- - - Tracé des mesures d'accompagnement du TCSP

Projets identifiés au titre du R.122-5 du CE

N°	Nom du projet
1	Projet TCSP « Bus Entre Seine »

Projets objets d'une demande d'examen au cas par cas

N°	Nom du projet
2	Projet EMERGENCE
3	ZAC des Trembleaux II
4	Création d'un atelier maintenance et aménagement de voies de service à Val Notre Dame
5	Construction d'un ensemble immobilier

a mis en forme : Couleur de police : Accent 1

Projet d'infrastructure objet d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet
6	Projet d'extension vers l'ouest de la ligne T11 Express

Projets immobiliers objets d'aucune procédure d'évaluation

N°	Nom du projet
7	Programme AZUR
8	Programme SQUARE
9	Programme Le PLAZA 2
10	Résidence sociale
11	Programme PRISME

A cette échéance, l'ensemble des projets avoisinants identifiés auront été terminés (selon les informations disponibles concernant leur échéancier prévisionnel de réalisation).